

Gilles L. BOURQUE
Économiste, Fondation (C.S.N.)

(février 2009)

“Pour un modèle québécois plus durable.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gilles L. Bourque

“POUR UN MODÈLE QUÉBÉCOIS PLUS DURABLE.”

Un article publié sur le site **ÉCONOMIE autrement.org**, février 2009.

[Le 26 février 2010, M. Gilles L. Bourque nous autorisait à diffuser cet article (en trois parties) dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : gilles.bourque@fondaction.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 27 février 2010 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Gilles L. Bourque,
(économiste, C.S.N.)

“POUR UN MODÈLE QUÉBÉCOIS PLUS DURABLE.”

Un article publié sur le site **ÉCONOMIE** *autrement.org*, février 2009.



Dans les années 1960, la révolution tranquille a été l’occasion d’une modernisation de l’État et des infrastructures socioéconomiques et réglementaires, ainsi que d’une prise en main des principaux leviers économiques, en particulier dans les secteurs de la finance et des ressources naturelles. Il faut dire qu’en comparaison du reste du monde, où l’État providentialiste était depuis longtemps en place, cette transformation a été particulièrement tardive au Québec. C’est probablement pour cette raison qu’a été créé un modèle de développement si original.

Aujourd’hui, on peut donc dire que le modèle québécois issu de la révolution tranquille s’est profondément transformé. De l’État entrepreneur, on est passé à un État facilitateur qui a cherché à mettre en place les conditions pour la réalisation des stratégies gagnantes des acteurs économiques et sociaux.

Les résultats du modèle québécois

Jusqu’à récemment, le rôle de l’État québécois a été économiquement et socialement performant. Je m’appui sur les recherches des professeurs Alain Guay et Nicolas Marceau, économistes à l’UQAM pour le démontrer.

Selon eux, pendant les vingt dernières années, les principaux indicateurs économiques mesurés *per capita* montrent que le Québec a su réduire son écart avec la moyenne canadienne, dépassant même cette moyenne lorsqu'on exclut l'Alberta de la moyenne canadienne. Ils expliquent cette performance par plusieurs facteurs, mais les principaux découlent directement du rôle joué par l'État québécois. En premier lieu, on retrouve les avantages du système québécois d'innovation : les dépenses en R&D en proportion du PIB sont les plus élevées de toutes les provinces canadiennes grâce à des avantages fiscaux et à des choix stratégiques de l'État. L'autre facteur important est celui de la réduction significative de l'écart des niveaux de la scolarisation de la main-d'oeuvre. Évidemment, cette réduction plus significative a exigé des dépenses aussi plus significatives.

Là-dessus, je me permets d'ajouter que les dépenses actuellement plus élevées qu'ailleurs dans le domaine de la petite enfance permettront, dans un avenir rapproché, d'avoir des jeunes plus éduqués qui s'inséreront beaucoup plus facilement dans un marché du travail complexe et exigeant. Mais dans ce domaine, il ne faut pas penser en termes de rendement trimestriel ! C'est sur le long terme que ces investissements sont rentables.

Selon les professeurs Guay et Marceau, la taille de l'État québécois ne se différencie pas significativement de la moyenne canadienne, à l'exception de l'Alberta et de l'Ontario. Or, les performances québécoises des vingt dernières années dépassent celles de l'Ontario dans la mesure où dans tous les domaines les écarts se réduisent entre les deux provinces. En ce qui concerne l'Alberta, je ne crois pas avoir besoin d'expliquer les raisons de sa situation exceptionnelle, incomparable. Sauf pour indiquer que cette province profite le plus des effets positifs de ses rentes énergétiques, alors que ce sont les provinces centrales qui en subissent les effets négatifs.

Enfin, l'étude des professeurs de l'UQAM démontrent que la croissance de l'économie québécoise s'accompagne en même temps d'un développement social plus harmonieux. Le modèle québécois est caractérisé par une action plus redistributive et le Québec dans son ensemble connaît les taux de pauvreté et de criminalité les plus bas au Canada.

En somme, le modèle québécois, d'inspiration social-démocrate, a été économiquement et socialement performant pour la population du Québec.

L'avenir du modèle québécois

Bien que, depuis 2003, le gouvernement libéral de Jean Charest ait eu l'agenda d'en découdre avec le modèle québécois, il faut convenir qu'après cinq années de ce gouvernement, malgré les mesures qui ont été prises, la résilience du modèle n'est plus à démontrer. Pourtant, face à des enjeux comme nous en avons rarement connu dans l'histoire, le modèle québécois nous apparaît aujourd'hui inadapté à répondre aux défis d'un développement durable. Il doit de nouveau s'adapter à ces nouveaux défis en intégrant une nouvelle dimension, trop longtemps marginalisée : la dimension environnementale. Pour répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle, des changements majeurs s'imposent, en particulier dans les secteurs d'activités qui engendrent un déficit écologique qui hypothèque le développement et la qualité de vie des générations futures.

Les particularités des enjeux actuels, qu'ils soient sociaux ou environnementaux, interdisent cependant de reproduire à l'identique le modèle précédent. À des problèmes globaux, il faut des solutions globales qui ne peuvent être le fait d'un seul pays. La mondialisation n'est pas qu'une idéologie; elle est une réalité concrète, tant pour les problèmes qu'elle suppose que pour les solutions qu'elle propose. Dès lors, la nécessité de la maîtrise des enjeux fait apparaître les conditions d'une nouvelle régulation internationale. Mais est-il possible de mener aujourd'hui à une échelle globale un *New Deal* qui fut fait à l'époque à l'intérieur des espaces nationaux pour résoudre la crise des années 1930 ? Un *New Deal* international est-il possible ?

Un New Deal planétaire pour une économie verte

C'est sous le sous-titre de « Investir dans l'environnement, une occasion historique pour relancer l'économie et la création d'emplois au 21^{ème} siècle » que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) lançait il y a quelques temps un appel à un *New Deal* planétaire pour une économie verte qui relancerait l'économie mondiale. À l'image du programme du président Roosevelt

dans les années 1930, l'initiative du PNUE appelle à un nouveau compromis entre les principaux acteurs sociaux qui permettrait d'engager l'économie mondiale dans un cercle vertueux du développement.

Selon [Achim Steiner](#), Secrétaire Général adjoint des Nations Unies et Directeur Exécutif du PNUE:

"Les crises économiques, énergétiques et alimentaire de 2008, sont en partie le résultat d'une spéculation et d'un échec des gouvernements à diriger de manière intelligente en se focalisant sur les marchés. Mais elles proviennent également d'un échec plus étendu du marché, déclenchant des pertes toujours plus importantes et plus inquiétantes du capital et des ressources naturelles, ajouté à une dépendance excessive sur les combustibles fossiles limités et souvent subventionnés."

Le plan conçu par le PNUE vise à mobiliser le capital humain et le capital financier au service du capital naturel et des avoirs basés sur la nature comme programme de sortie de crise économique, sociale et environnementale. Les six priorités du PNUE sont :

- les énergies et technologies propres, incluant les pratiques de recyclage et de valorisation et les économies d'énergie;
- l'énergie rurale, dont les énergies renouvelables et la biomasse durable;
- l'agriculture durable, incluant l'agriculture organique;
- les infrastructures relatives à l'écosystème;
- les réductions des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts;
- les villes durables, incluant la planification, le transport et la construction écologiques.

Un programme pour une grande transformation

Bientôt, le nouveau gouvernement des États-Unis enclenchera lui-même un vaste plan de relance qui pourrait provoquer un changement profond de la structu-

re industrielle nord-américaine. Même si, pour des raisons politiques bien compréhensibles, il a refusé jusqu'à maintenant de parler d'un *New Deal*, on peut croire qu'avec la pression des forces progressistes qui ont soutenu sa campagne, la politique économique d'Obama ira au-delà d'un simple plan de relance.

Le contexte est extrêmement favorable pour le Québec, ne serait-ce qu'au seul point de vue de la lutte contre les changements climatiques. En s'appuyant sur le potentiel actuel (couplage des énergies hydro-électrique et éolienne, présence forte dans les équipements de transport collectif), un gouvernement québécois visionnaire devrait lancer un vaste plan de développement permettant un tournant majeur, un changement d'échelle, sur le plan de l'utilisation d'énergies et de technologies propres : électrification des transports collectifs, flotte de véhicules utilitaires électriques, soutien à l'achat de voiture électrique, etc. Le secteur des transports étant le plus grand utilisateur des produits pétroliers, le Québec pourrait ainsi prendre un tournant significatif vers une société sans carbone et se donner, comme la Suède et la Finlande, un objectif ambitieux d'indépendance au pétrole.

La plus grande réussite du modèle québécois est d'avoir créé de grandes institutions financières collectives : la Caisse de dépôt, Desjardins, la SGF, Investissement Québec et les deux fonds de travailleurs. En mobilisant une partie significative de leurs actifs et en leur associant une part des actifs des caisses de retraite privées, qui viennent de perdre des milliards à spéculer sur le court terme, il est possible de financer des projets d'investissement de long terme dans des infrastructures durables pour transformer le système productif national vers un modèle plus soutenable.

Selon les scientifiques, il faut diminuer les émissions de GES de 25 à 40% avant 2020 et de 75 à 80% avant 2050 si l'on veut éviter une augmentation des températures de 2°C. L'Europe semble d'ores et déjà s'engager à diminuer les siennes de 20% pour 2020 et de 30% si la communauté internationale arrive à un nouvel accord en 2009.

Les partis politiques se sont tous appropriés le discours sur le développement durable. Rien de plus normal, puisqu'il s'impose dorénavant à tous. Mais il faut aller au-delà du discours. Il faut établir aujourd'hui des objectifs ambitieux, des cibles qui exigent de changer profondément nos manières de faire, dès aujourd'hui. Ce qu'il nous faut, c'est un programme ambitieux qui mobilisera les

citoyens autour d'un projet de développement permettant au Québec de s'insérer activement dans le *New Deal* planétaire. Un *New Deal* qui devra transformer radicalement la mondialisation que nous avons subie ces trente dernières années, vers une économie durable.

Gilles L. Bourque

Coordonnateur général

Les Éditions vie économique (EVE)

Fin du texte